

Cet Évangile de Marc nous parle de l'autorité de Jésus : d'où vient-elle, qu'est-ce qu'elle permet, qu'est-ce qu'elle remet en cause ?

Pour nous qui connaissons mieux l'histoire, nous savons que son autorité lui vient de Dieu, qui lui a confié une mission : réconcilier les hommes avec Dieu et réconcilier les hommes entre eux, c'est-à-dire annoncer le Royaume. Autorité également car il a les qualités pour assumer cette mission. Qualités qu'il a certes reçues de Dieu, mais qu'il s'est appliqué : la formation (rappelons-nous la scène dans le temple de Jérusalem à 12 ans) le baptême reçu de Jean où l'Esprit lui est donné, la retraite au désert, l'intimité de la prière régulièrement. Lorsque nous réfléchissons à la question des ministères dans l'Église, il nous faut toujours contempler Jésus.

Après sa mort, les chrétiens qui ont fait l'expérience de la résurrection ont compris la responsabilité de l'Église de continuer la mission du Fils.

Ils ont également pris conscience qu'ils avaient reçu, grâce à l'Esprit Saint, une part de l'autorité du Christ (cf mendiant de la Belle Porte).

Dans les Actes des Apôtres, on voit les premiers chrétiens tâtonner pour organiser cette nouvelle vie ecclésiale qui s'ouvre devant eux.

Au cours des siècles, l'Église s'est efforcée de continuer la mission du Fils. À chaque époque, l'Église a dû tâtonner, se laisser guider par l'Esprit Saint, pour trouver la meilleure façon d'annoncer cette Bonne Nouvelle en fonction des besoins spécifiques et des nouvelles compréhensions du monde.

À chaque époque elle s'est organisée et a désigné des personnes plus particulièrement chargés de prendre en charge les groupes des chrétiens et d'organiser la mission : on parle de ministère pour désigner l'ensemble de ces tâches.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'Église n'est jamais autonome par rapport au monde dans lequel elle vit, ses transformations sont le fait des réponses suggérées par l'Esprit au contexte contemporain. Depuis les cinquante dernières années, le monde a profondément changé. Nous pouvons aligner les évidences : le contexte se caractérise par un certain nombre de mutations profondes : mondialisation, défiance envers les institutions et les autorités, individualisation des pratiques et des convictions, fluidité des appartenances et recherche d'identité de la part de nombreux contemporains. Le modèle d'Église tridentin, structuré autour de la paroisse rassemblant pratiquement tous les habitants d'un même lieu sous la responsabilité du curé, ne fonctionne plus. Si on regarde les chiffres, on assiste à une baisse vertigineuse, baisse de la pratique, baisse du nombre des prêtres.

Mais un vrai croyant se doit d'être attentif non pas aux modèles qui disparaissent, mais aux fidélités portées par les disciples du Christ et à la créativité dont ils font preuve dans la docilité à l'Esprit. Le théologien doit faire confiance au peuple chrétien et se mettre à son écoute, pour discerner dans ses façons de faire les renouveaux d'une Église qui à chaque époque et en chaque lieu invente de nouvelles façons de vivre. Et la nouveauté chrétienne est largement présente et vivante dans la vie ecclésiale française.

Toute nouveauté est portée par un langage et un vocabulaire, pas toujours adéquat, mais qui porte la sensibilité des gens qui l'utilisent. En cinquante ans, on est passé des paroisses aux communautés chrétiennes.

Le terme communauté n'est pas forcément le meilleur. Il est utilisé pour désigner beaucoup d'idées différentes, il est chargé d'idéologies souvent concurrentes, et il est même parfois péjoratif.

Cependant, il s'est imposé dans les langages des chrétiens aujourd'hui, on le retrouve dans la bouche des chrétiens, mais également dans nombre de textes officiels, comme les actes des synodes diocésains par exemple. Le terme est utilisé pour des réalités ecclésiales assez différentes : on parle de communautés nouvelles, de communautés paroissiales, de communautés dans la vie religieuse, ... Il revient au théologien de prendre acte de cette multiplicité de formes de vie en Église recouverte par ce seul concept, et de discerner ce que le terme contient d'expérience spirituelle et ecclésiale.

Aujourd'hui, dans l'Église en France, lorsque les chrétiens parlent de « communautés », ils cherchent à signifier que ce sont les chrétiens regroupés qui sont sujets de l'action ecclésiale. Le peuple chrétien est responsable de lui-même. Le père Barnérias, dans son travail récent sur les paroisses en France, parle « d'appropriation de la paroisse par les paroissiens ». (Barnérias). D'après lui, le terme communauté permet aux chrétiens de s'approprier collectivement le lieu où ils ont fait et font encore l'expérience de la rencontre avec Dieu qui les transforme en frères.

L'appropriation est un travail intérieur, tout autant individuel que collectif, de réception de la vie divine et de transformation du rapport à l'Église. Elle entraîne la prise en charge de la vie chrétienne et de la mission de l'Église. C'est cette prise en charge par les chrétiens eux-mêmes qu'il convient d'étudier aujourd'hui, en ce sens qu'elle bouleverse l'ordre ecclésial tel qu'il s'était construit après la réforme tridentine.

On peut résumer de bouleversement par les quelques mots qui sont sur la feuille de chants.

En France, en un demi-siècle, on est passé de la paroisse où le curé était l'homme-orchestre aux « communautés chrétiennes » où les responsabilités, charges et services sont assurées par des personnes en nombre significatif. Ceci change profondément la vie en l'Église et nécessite de réfléchir théologiquement aux ministères.

Trois préalables sur la théologie de l'Église :

- L'Église est œuvre de l'Esprit : à chaque époque, l'Esprit insuffle dans l'Église les apôtres dont celle-ci a besoin pour son époque. Certes, nous vivons dans un contexte de baisse significative du nombre de prêtres. Mais la profonde transformation que représente la prise en charge de la mission de l'Église par de nombreux chrétiens est une grâce qui ne doit pas être évaluée dans une logique de substitution du ministère des prêtres, mais située dans la nouveauté de la dynamique du Peuple de Dieu.
- L'Église est missionnaire : elle tire son origine de la mission du Fils envoyé pour sauver le monde et de celle de l'Esprit Saint. Toute réflexion sur les services et ministères dans l'Église doit se situer dans la compréhension de la mission de l'Église dans le contexte actuel.

- L'Église est image de la Trinité : parler de la Trinité, c'est parler de diversité, de spécificité, de complémentarité. Contempler la Trinité nous introduit dans une vie de communion, nous fait participer au monde relationnel de Dieu, à la communion à la vie divine.

Ces préalables théologiques nous permettent maintenant de contempler les multiples acteurs qui agissent pour que les communautés chrétiennes accomplissent leur mission. On peut rencontrer des catéchistes, des responsables de la liturgie, des animateurs de groupes bibliques, des équipes de préparation au mariage ou au baptême, des personnes qui visitent les malades, d'autres qui se dévouent au service des pauvres, d'autres également qui gèrent les finances ou autres aspects matériels de la communauté. Toutes ces personnes agissent là où elles sont parce qu'elles ont du goût et des compétences pour ce qu'elles font, et parce qu'elles ont entendu un appel à participer à la mission de la communauté. Dans les communautés aujourd'hui on voit travailler dans les mêmes équipes des prêtres, des religieux ou religieuses, des diacres et des laïcs. Certains sont bénévoles, d'autres peuvent être salariés, on parle de laïcs en mission ecclésiale. Certains consacrent un peu de temps à participer à la mission tandis que d'autres y déploient l'essentiel de leur énergie. Certaines missions correspondent à des responsabilités suffisamment importantes pour qu'on parle de ministère. C'est donc le terme que nous emploierons maintenant.

Une fois de plus, ce déploiement de nouveaux ministères et d'équipes nombreuses et diverses est un fait nouveau, et des apprentissages sont nécessaires à tous les niveaux pour vivre et agir ensemble en Église. De nombreuses questions sont posées, on efface pas en si peu de temps des représentations de l'Église vieilles de plusieurs siècles.

La question de la légitimité des personnes qui exercent des responsabilités dans l'Église est une des questions importantes que pose ces nouveaux ministères et charges portées par des acteurs divers.

Pour les prêtres et les diacres, l'ordination confère une légitimité liée au sacrement, c'est une légitimité qui vient d'en haut. Pour les laïcs, qu'ils soient bénévoles ou en mission ecclésiale, le baptême et la confirmation justifie théologiquement qu'ils prennent leur part de responsabilité dans la mission de l'Église. Cependant, il n'y a pas l'investiture sacramentelle de l'ordination, et leur légitimité provient d'une part du fait que leurs compétences, expérience et charismes les rendent aptes à leur tâche, et d'autre part de leur mode de désignation : appel du curé, du conseil pastoral, élection, contrat avec le diocèse. Il importe d'être conscient que cette différence des modes de légitimité est source de difficultés aussi bien au sein des équipes qui travaillent ensemble à la mission que vis-à-vis des personnes extérieures et de leurs attentes.

Par ailleurs, tout travail en équipe nécessite apprentissage et l'articulation des différents ministères n'est pas sans difficulté. Les différentes personnes, clercs ou laïcs, bénévoles ou en mission ecclésiale, déploient leurs initiatives, activités ou projets dans divers registres en interaction entre eux. Il y a le registre qu'on pourrait qualifier de théologique, celui de la conception de la mission et de ses enjeux. Il y a le registre institutionnel, le cadre dans lequel le groupe évolue, dans lequel le droit canon en vigueur et les règles de l'Église locale tiennent une place

importante. Il y a le paramètre du local, ou celui du groupe : une histoire, un vécu commun qui a forgé une identité collective. Il y a le paramètre organisationnel, les façons de procéder au sein d'un groupe. Il y a bien évidemment les paramètres individuels, les tempéraments des personnes qui ont à travailler ensemble à la mission, les capacités des uns et des autres à dire je et à entendre le « je » des autres. Il y a enfin le paramètre spirituel, la façon dont chacun se laisse affecter par son ministère et par celui des autres. Tous ces paramètres vont jouer dans les équipes qui portent une communauté chrétienne. Selon les cas, la mission résonnera avec la richesse des harmonies de timbres et de mélodies variés, sera un unisson parfois un peu terne, ou une cacophonie déprimante.

C'est là que l'autorité d'un chef d'orchestre sera essentielle. Aujourd'hui, c'est souvent comme un ministère de présidence qu'on conçoit la mission du prêtre. Il est garant de la possibilité, de la multiplicité, de la complémentarité et de la diversité des ministères portés par la communauté chrétienne dont il a à prendre soin, pour reprendre l'étymologie du terme « curé ». Il doit veiller à ce que tous puissent trouver leur place au sein de l'Église, et porter une attention particulière à ceux qui ne prendront pas de responsabilités, qui sont non pratiquants, qui ne se reconnaissent pas comme appartenant à la communauté. Par sa nomination par l'évêque, par son inscription et sa vie au sein du presbyterium du diocèse, le prêtre situe la communauté dont il a la charge dans l'Église diocésaine, signifiant ainsi l'universalité de l'Église, qui ne se limite pas à sa réalisation en un lieu. Le prêtre est envoyé pour être au milieu des frères la représentation sacramentelle du Christ, l'instrument humble de son action et de son autorité, telle que l'Évangile de ce jour nous la décrit : une autorité qui « autorise », qui permet à chacun d'accueillir simplement la vie de Dieu ou de prendre en charge le ministère pour lequel il a du goût, de la compétence et du charisme et qui permet à tous de vivre en frères et à l'ensemble de la communauté de travailler à la mission du Christ.